

CAHIER DES CHARGES CAMPS DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE

L'animateur responsable

- ✓ Accueille les classes et informe les élèves et les profs du fonctionnement du chalet ;
- ✓ Organise l'ensemble des activités de la journée (une plage le matin, une l'après-midi) ;
- ✓ Organise, en fonction de la météo, une journée de randonnée ;
- ✓ Effectue les réservations nécessaires (infrastructures sportives, télécabine, ...)
- ✓ Prend les décisions qui s'imposent en cas de conditions météo défavorables.
- ✓ Organise et gère la soirée du jeudi (boum).

L'animatrice

- ✓ Accueille les classes et informe les élèves et les profs du fonctionnement du chalet ;
- ✓ Co-organise avec l'animateur les activités de la journée ;
- ✓ Participe aux activités de la journée en prenant une partie des élèves ou des activités en charge

Les maîtresses et maîtres de classe

- ✓ Gèrent les élèves durant les moments au chalet :
 - Réveil et petit-déjeuner
 - Départs et retours
 - Repas de midi et du soir
 - Douches
 - Soirées
 - Coucher et nuit
- ✓ Accompagnent les élèves lors des activités en extérieur afin que le quota d'adultes (n x 2) soit respecté.
- ✓ Veillent au climat régnant dans le chalet et sont responsables des éventuelles sanctions disciplinaires ;
- ✓ Informent les parents des problèmes lorsque cela est légitime (santé, blessure, discipline, ...)
- ✓ En cas de **maladie**, décident du retour d'un élève à domicile **en accord avec les parents** ;
- ✓ En cas de problèmes de **comportement**, décident du retour d'un élève à domicile **en accord avec la direction** ;
- ✓ Prennent en charge les élèves malades s'ils restent au chalet ;

Tous les adultes présents dans le chalet

- ✓ Veillent à la bonne marche des affaires et au respect des règles du vivre ensemble.

Les adultes en charge des camps se concertent fréquemment et négocient les moments de pause de chacun-e.